



URBANISME

**ENQUÊTE SUR L'INSERTION
PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN
URBANISME 2006-2015
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

**PAULA NÉGRON
MARS 2016**

Table des matières

1. Contexte.....	1
1.1 Objectifs.....	1
1.2 Méthodologie	2
2. Portrait général des répondants.....	3
2.1 Âge et genre des répondants	3
2.2 Origine géographique des répondants.....	4
2.3 Les diplômes obtenus par les répondants à l'Institut d'urbanisme	4
2.4 Autres formations obtenues par les diplômés	5
3. Situation actuelle des répondants.....	6
3.1 Répondants aux études	7
3.2 Répondants en recherche d'un emploi en lien avec l'urbanisme	9
4. Situation des répondants en situation d'emploi	11
4.1 Nature des emplois occupés.....	11
4.2 Lieu d'emploi	12
4.3 Principaux employeurs	12
4.4 Type d'emploi	14
4.5 Les champs d'activité reliés à l'urbanisme	16
4.6 Principales tâches	17
5. Le cheminement des répondants depuis l'obtention du diplôme en urbanisme.....	18
5.1 Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention du diplôme	18
5.2 L'obtention du premier emploi	19
6. Revenu annuel des répondants.....	21
7. Membres d'un ordre professionnel et participation communautaire	22
8. Les enjeux prioritaires selon les diplômés à aborder dans une perspective d'amélioration du programme	24
9. Conclusion.....	26

Liste des tableaux

Tableau 1	Diplômés du baccalauréat par groupe d'âge et période de diplomation.....	3
Tableau 2	Diplômés de la maîtrise par groupe d'âge et période de diplomation.....	3
Tableau 3	Origine des diplômés du baccalauréat ou de la maîtrise.....	4
Tableau 4	Diplômes octroyés entre 2010 et 2015.....	5
Tableau 5	Autres diplômes obtenus par les diplômés.....	6
Tableau 6	Situation à laquelle s'identifient les répondants	7
Tableau 7	Grade visé par les répondants aux études.....	8
Tableau 8	Domaines recherchés des diplômés du baccalauréat et de la maîtrise à la recherche d'un emploi en urbanisme.....	10
Tableau 9	Durée de la recherche d'emploi chez les diplômés à la recherche d'un emploi en urbanisme	11
Tableau 10	Statut d'emploi des diplômés ayant un emploi	12
Tableau 11	Types d'employeurs pour les répondants en situation d'emploi	13
Tableau 12	Type d'emploi occupé	15
Tableau 13	Champs d'activité des diplômés en situation d'emploi	16
Tableau 14	Principales tâches réalisées par les diplômés dont l'emploi est en lien avec l'urbanisme	18
Tableau 15	Moyens d'obtention du premier emploi en lien avec l'urbanisme	19
Tableau 16	Temps requis pour un premier emploi en urbanisme	20
Tableau 17	Revenu des diplômés à temps plein	21
Tableau 18	Membres en règle ou stagiaires de l'Ordre des urbanistes du Québec	22

Liste des figures

Figure 1	Objectifs visés par les diplômés aux études (mentions).....	8
Figure 2	Domaines d'études des diplômés présentement aux études	9
Figure 3	Principaux enjeux soulevés par les diplômés (fréquence).....	24

1. Contexte

Cette enquête fait suite à une première enquête du genre qui touchait les diplômés de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal¹ ayant obtenu leur diplôme entre 2006 et 2010. Cette enquête, menée en 2010, marquait alors un tournant, puisque pour la première fois on avait pu collecter des informations détaillées sur les lieux d'emploi de nos diplômés et sur les secteurs qui présentent le plus de débouchés professionnelles. Cette première enquête avait aussi permis d'identifier certaines « carences » des programmes de baccalauréat et de maîtrise en urbanisme; des informations qui se sont avérées très utiles au moment des refontes de deux programmes dans les années suivant l'enquête.

Cette deuxième enquête sur l'insertion professionnelle arrive aussi à deux moments clé de l'histoire de l'Institut d'urbanisme. Premièrement, elle est réalisée suite à la dernière visite du *Planning Accreditation Board* nord-américain. Suite à cette visite, des questions entourant l'implication de nos diplômés dans des activités de participation publique et d'appartenance à un ordre professionnel ont été intégrées. Cette deuxième enquête arrive aussi la même année de la fusion de l'Institut d'urbanisme et de l'École d'architecture de paysage, pour créer la nouvelle École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal. Les résultats de la première enquête avaient déjà mis de l'avant les liens étroits entre la profession d'urbanisme et d'architecture de paysage, notamment à travers le suivi de formations complémentaires par nos diplômés. Cette fusion confirme en quelque sorte les liens étroits entre les deux professions. Cette enquête servira aussi comme modèle pour réaliser dans les années à venir des enquêtes similaires auprès des diplômés d'architecture de paysage.

1.1 Objectifs

Pour des fins de comparaison, cette deuxième enquête cherche à répondre aux mêmes questions que la première enquête menée en 2010. Le principal objectif est de dresser un portrait sur les emplois en lien avec l'urbanisme occupés par nos diplômés récents (2011-2015). Pour atteindre cet objectif, l'enquête vise deux sous-objectifs. Le premier, identifier les secteurs d'emploi le plus en demande, les meilleures stratégies pour dénicher un premier emploi en urbanisme et la répartition géographique des emplois. Le deuxième, connaître les disciplines choisies par nos diplômés qui sont aux études pour compléter leur formation.

¹ Ces deux enquêtes ont été menées avant la fusion de l'Institut d'urbanisme avec l'École d'architecture de paysage de la Faculté de l'aménagement au sein de la nouvelle École d'urbanisme et d'architecture de paysage.

La collecte d'information pour les diplômés de baccalauréat et de maîtrise permet aussi de réaliser des comparaisons sur l'insertion professionnelle de ces deux groupes de diplômés. Puisque dans cette deuxième enquête nous avons des diplômés récents (qui ont obtenu leur diplôme entre 2011 et 2015) et des diplômés plus anciens (ayant obtenu leur diplôme entre 2006 et 2010), cela nous permet aussi d'observer les variations dans les réponses entre les deux groupes. Les comparaisons sont particulièrement importantes en ce qui concerne les secteurs d'emploi occupés, le type d'emploi, les revenus et la localisation géographique.

L'enquête permet aussi de collecter des données factuelles, notamment au niveau du genre, de l'origine ethnique et de l'âge. Sans faire l'objet de discrétisation dans la présentation détaillée des résultats de l'enquête, ces données nous permettent de mieux comprendre le profil de nos diplômés.

1.2 Méthodologie

L'enquête a été amorcée à l'hiver 2015 par une équipe de travail composée de Paula Negron, professeure à l'actuelle École d'urbanisme et d'architecture de paysage, et Sylvain Rodrigue, étudiant à la maîtrise en urbanisme. Afin d'assurer la comparaison avec les données collectées lors de l'enquête de 2006-2010, les questions de la première enquête ont été reprises. Des questions supplémentaires ont été ajoutées concernant la participation à des activités de consultation publique et l'appartenance à un ordre professionnel.

Le sondage proprement dit a été effectué au cours des mois de mars et avril 2015 par Internet via un logiciel de sondage spécialisé (*Survey Monkey*, <https://www.surveymonkey.com>). L'enquête cible la cohorte des étudiants qui ont obtenu un diplôme de l'Institut d'urbanisme durant les 10 années de 2006 à 2015. La liste de courriels intégrait 298 adresses provenant de la première enquête (2006-2010) et 383 adresses de nouveaux diplômés (2011-2015). Du total des 681 diplômés qui ont reçu une invitation à participer à l'enquête, 298 ont répondu, soit un taux de réponse de 43,7%.

Le questionnaire a été disponible en ligne pour six semaines entre mars et avril 2015. Il comporte une cinquantaine de questions portant sur la situation actuelle du répondant (situation d'emploi, aux études, à la recherche d'emploi, etc.), le cheminement professionnel depuis l'obtention du diplôme en urbanisme (secteur d'activité, employeur, tâches, etc.), les activités liées à la profession (membre d'un ordre professionnel, participation publique) et son profil général (âge, genre, revenu, origine ethnique). L'enquête est aussi l'occasion de consulter les diplômés sur les enjeux majeurs à prendre en compte dans la formation.

2. Portrait général des répondants

2.1 Âge et genre des répondants

La grande majorité des répondants sont jeunes et ont fait une formation continue. Chez les diplômés récents (2011-2015), ce sont les 25-29 ans qui dominent à 50% chez les diplômés de baccalauréat et à 44% chez les diplômés de maîtrise (Tableau 1 et Tableau 2). Chez les diplômés plus anciens (2006-2010), ce sont les 30-34 ans qui dominent, tant chez les diplômés de baccalauréat (49%) que de maîtrise (45%).

Tableau 1 Diplômés du baccalauréat par groupe d'âge et période de diplomation

	Diplômés 2006-2010 Baccalauréat				Diplômés 2011-2015 Baccalauréat			
	H	F	Total	%	H	F	Total	%
20 à 24 ans	0	0	0	0%	6	14	20	21%
25 à 29 ans	12	12	24	34%	25	22	47	50%
30 à 34 ans	20	15	35	49%	2	4	6	6%
35 à 39 ans	4	4	8	11%	1	0	1	1%
40 à 44 ans	1	0	1	1%	0	0	0	0%
45 à 49 ans	1	0	1	1%	0	0	0	0%
Non disponible	0	2	2	3%	9	11	20	21%
Total	38	33	71	100%	43	51	94	100%

Tableau 2 Diplômés de la maîtrise par groupe d'âge et période de diplomation

	Diplômés 2006-2010 Maîtrise				Diplômés 2011-2015 Maîtrise			
	H	F	Total	%	H	F	Total	%
20 à 24 ans	0	0	0	0%		0	0	0%
25 à 29 ans	1	1	2	6%	16	19	35	44%
30 à 34 ans	7	8	15	45%	13	12	25	32%
35 à 39 ans	5	6	11	33%	2	8	10	13%
40 à 44 ans	0	1	1	3%	0	0	0	0%
45 à 49 ans	1	0	1	3%	1	0	1	1%
Non disponible	2	1	3	9%	0	8	8	10%
Total	16	17	33	100%	32	47	79	100%

Si on compare le genre des diplômés entre les deux périodes de diplomation, on constate une hausse de la proportion de femmes chez les diplômés plus récents. Ainsi, chez les diplômés de baccalauréat, les femmes représentent 54% des répondants (51 sur 94 diplômés), alors que chez les répondants de 2006-2010, elles constituaient 46% des répondants (33 sur 71 diplômés). Chez les diplômés de maîtrise on observe une situation similaire : les femmes représentent 59% des répondants chez les diplômés récents (47 sur 79 diplômés), une hausse de 7 points par rapport aux diplômés de

2006-2010 (17 sur 33 diplômés). Toutefois, le plus faible nombre de répondants pour cette période et le fort taux de non réponse à cette question nous impose une retenue dans l'analyse de ces données.

2.2 Origine géographique des répondants

Chez les diplômés du baccalauréat, 87 % des répondants sont canadiens, la très grande majorité (82%) provenant du Québec (Tableau 3). Les diplômés de baccalauréat provenant de l'extérieur du pays représentent tout de même 13% des diplômés. Ils viennent surtout de la France, de divers pays de l'Amérique Latine et des pays du Maghreb. En ce qui concerne les diplômés de la maîtrise, on trouve une plus forte proportion de diplômés provenant de l'extérieur du Canada (26%), dont presque la moitié (12%) de la France. Ces chiffres confirment le caractère régional du programme de baccalauréat et la plus grande internationalisation du programme de maîtrise.

Tableau 3 Origine des diplômés du baccalauréat ou de la maîtrise

	Baccalauréat		Maîtrise	
	N	%	N	%
Canada	122	87%	74	74%
Reste du Canada	6	4%	4	4%
Alberta	1	1%	0	0%
Manitoba	0	0%	1	1%
Nouveau-Brunswick	3	2%	3	3%
Nouvelle-Écosse	1	1%	0	0%
Ontario	1	1%	0	0%
Québec	115	82%	70	70%
Hors Canada	18	13%	26	26%
France	6	4%	12	12%
Brésil, Chili, Colombie, El Salvador, Mexique, Nicaragua, Haïti	4	3%	6	6%
Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie	3	2%	2	2%
Burundi, Gabon, Sénégal, Togo	0	0%	4	4%
Royaume-Uni, Suisse	2	1%	1	1%
Iran, Liban	1	1%	1	1%
Roumanie, Russie	2	1%	0	0%
Total	140	100%	100	100%
Non disponible	25		12	

2.3 Les diplômes obtenus par les répondants à l'Institut d'urbanisme

Les 298 répondants au questionnaire ont obtenu 313 diplômes à l'Institut d'urbanisme. Les diplômés ont aussi obtenu d'autres diplômes pour des formations complémentaires (Tableau 4).

Tableau 4 Diplômes octroyés entre 2010 et 2015

	2003-2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Mineure	9	3	3	1	5	0	21
Baccalauréat	80	18	27	27	22	0	174
Maîtrise	33	14	17	15	21	12	112
DESS	2	0	0	0	3	1	6
Total	124	35	47	43	51	13	313

Note : Le tableau contient le nombre de diplômes octroyés, ce qui est supérieur au nombre de diplômés, certains diplômés ayant obtenu plus de 2 diplômes de l'Institut. Pour l'année 2015, seulement des données relatives aux diplômés de maîtrise étaient disponibles au moment de l'enquête.

La majorité des diplômés de l'Institut suivent une seule formation : 164 ont obtenu seulement un baccalauréat en urbanisme, 98 ont obtenu seulement une maîtrise, 18 ont obtenu seulement une mineure et 3 un DESS. Quinze (15) diplômés ont obtenu une combinaison des diplômes précédents, dont 9 un diplôme de baccalauréat et de maîtrise en urbanisme. Les analyses que nous présentons dans les pages suivantes se concentrent exclusivement sur les diplômés de baccalauréat et de maîtrise.

2.4 Autres formations obtenues par les diplômés

Parmi les diplômés du baccalauréat, presque la moitié (72/165) déclarent avoir une autre formation universitaire au moment de l'enquête (Tableau 5), majoritairement une maîtrise (43%). Toutefois, on constate aussi le suivi de formations de plus courte durée; par exemple, 25% des diplômés ont suivi une formation de type certificat après avoir obtenu leur diplôme en urbanisme. Chez les diplômés de maîtrise, 19 diplômés détiennent aussi un autre diplôme de maîtrise. Il importe de noter que parmi les 72 diplômés de baccalauréat disposant d'une autre formation, 47 avaient obtenu leur diplôme en 2010 ou avant, ce qui pourrait expliquer la forte proportion de diplômés de baccalauréat qui détiennent une maîtrise au moment de l'enquête. Parmi les formations, les disciplines suivantes sont celles qui montrent une plus grande fréquence chez les diplômés de baccalauréat :

Gestion (de projets, d'infrastructure, environnement) (30 diplômés)

Aménagement du territoire, environnement, études urbaines et urbanisme (10 diplômés)

Architecture, architecture de paysage, design (6 diplômés)

Autres disciplines liées à l'urbanisme : géographie, économie, transport, démographie, sociologie (8 diplômés)

Tableau 5 Autres diplômes obtenus par les diplômés

	Baccalauréat		Maîtrise	
	N	%	N	%
Certificat	20	25%	2	2%
Baccalauréat	5	6%	81	74%
Maîtrise	35	43%	19	17%
DESS	12	15%	3	3%
Mineure	3	4%	3	3%
Majeure	5	6%	1	1%
Doctorat	1	1%	1	1%
Total de diplômes obtenus	81	100%	110	100%
Détient une autre formation universitaire	72	44%	94	84%
Ne détient pas une autre formation universitaire	70	42%	7	6%
Non disponible	23	14%	11	10%
Total de diplômés	165	100%	112	100%

3. Situation actuelle des répondants

Le questionnaire incluait une question demandant aux diplômés d'identifier la situation avec laquelle ils s'identifiaient le mieux. Sur les 298 répondants, la grande majorité (79%) a affirmé être en situation d'emploi (Tableau 6). L'emploi n'est pas une activité exclusive chez les diplômés, seulement 55% sont dans cette situation, pour le 24% restant, l'emploi se combine avec des études ou avec une recherche active pour un nouvel emploi.

La continuation de la formation est particulièrement présente chez les diplômés du baccalauréat, puisque 27% sont aux études, que ce soit exclusivement, ou en combinaison avec un emploi. Les diplômés de baccalauréat sont moins impliqués dans le milieu professionnel que leurs collègues de maîtrise, avec 75% des diplômés en situation d'emploi (87% pour les diplômés de la maîtrise).

Si on compare les résultats de l'enquête avec ceux de l'enquête précédente, nous constatons que la situation s'est améliorée en termes d'emploi. Ainsi, lors de la première enquête qui regroupait les diplômés de 2006-2010, 68% des diplômés de baccalauréat déclaraient être en situation d'emploi et 20% à la recherche d'un emploi, comparativement à 75% et 16% pour celle-ci.

La situation semble un peu plus difficile pour nos diplômés de maîtrise, puisque 12% sont aujourd'hui à la recherche d'un emploi, alors que lors de l'enquête précédente ce taux était de 8%. Toutefois, les chiffres concernant les diplômés de maîtrise lors de la première enquête étaient faibles (32 répondants), il est donc difficile de tirer des conclusions définitives à leur sujet.

Tableau 6 Situation à laquelle s'identifient les répondants

	Diplômés du Baccalauréat		Diplômés de la Maîtrise		Ensemble des diplômés	
	N	%	N	%	N	%
Nombre de diplômés	165	100%	112	100%	298	100%
En situation d'emploi	124	75%	97	87%	235	79%
En situation d'emploi uniquement	87	53%	74	66%	165	55%
En situation d'emploi et aux études	15	9%	6	5%	26	9%
En situation d'emploi et à la recherche d'un emploi	15	9%	17	15%	35	12%
En situation d'emploi, à la recherche d'un emploi et aux études	7	4%	0	0%	9	3%
À la recherche d'un emploi	26	16%	13	12%	41	14%
À la recherche d'un emploi en lien avec l'urbanisme	18	11%	12	11%	31	10%
À la recherche d'un emploi et aux études	8	5%	1	1%	10	3%
Aux études	15	9%	2	2%	22	7%

3.1 Répondants aux études

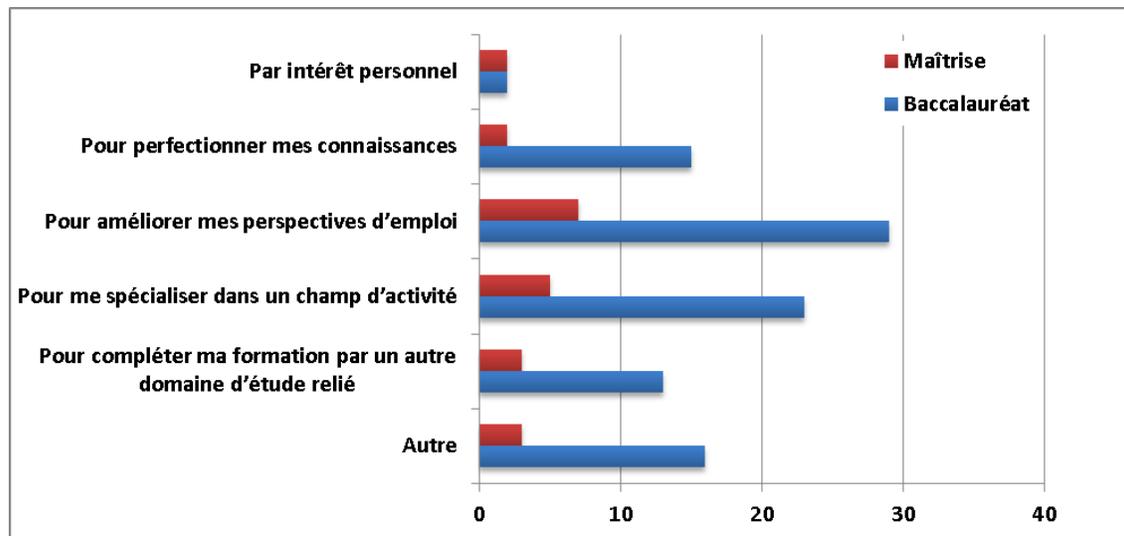
Parmi l'ensemble des répondants, 41 diplômés du baccalauréat et 10 diplômés de la maîtrise suivaient un programme complémentaire à leur formation au moment de l'enquête (Tableau 7). Parmi les diplômés du baccalauréat, les diplômés aux études visent majoritairement en un diplôme de maîtrise (60%), mais aussi des formations plus courtes de type certificat ou DESS, voire même un autre baccalauréat (12%). Parmi les diplômés de la maîtrise en urbanisme aux études, 3 diplômés réalisent présentement des études doctorales et 5 autres suivent des programmes courts. Ces dernières données doivent cependant être considérées avec précaution, en raison du faible nombre d'effectifs (10) dans cette catégorie.

Tableau 7 Grade visé par les répondants aux études

Réponse	Baccalauréat		Maîtrise	
	Nombre	%	Nombre	%
Certificat	3	7%	3	30%
Baccalauréat	5	12%	1	10%
DESS	6	14%	2	20%
Maîtrise	26	60%	1	10%
Ph. D.	1	2%	3	30%
Non disponible	2	5%	-	-
	43	100%	10	100%

À la question entourant le(s) motif(s) qui les pousse(nt) à poursuivre des études (Figure 1), la majorité des diplômés du baccalauréat (29 mentions) a mentionné étudier pour améliorer les perspectives d'emploi, ou bien pour se spécialiser dans un champ d'activité (23 mentions). Du côté de la maîtrise, les résultats sont similaires (7 et 5 mentions respectivement), mais le faible nombre de répondants (10) nous invite à une certaine précaution dans l'interprétation des résultats.

Figure 1 Objectifs visés par les diplômés aux études (mentions)



Les disciplines visées par les diplômés de baccalauréat dans leurs études regroupent des disciplines fortement complémentaires à l'urbanisme, notamment dans le milieu de l'architecture et de la gestion de projets :

Gestion de projets, des infrastructures et de l'environnement (9)

Architecture, architecture de paysage, design (9)

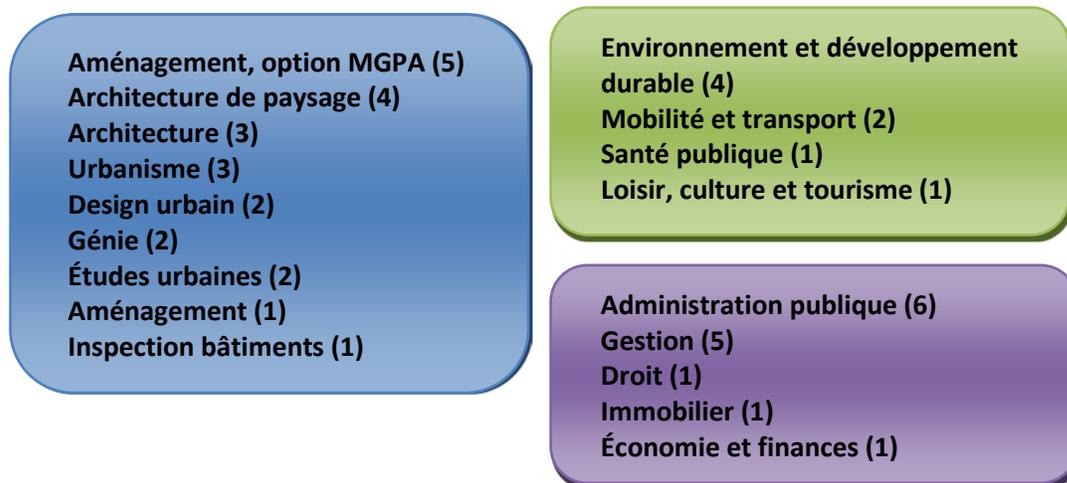
Administration publique et municipale (5)

Autres disciplines liées à l'urbanisme : aménagement, gouvernance, immobilier, études urbaines, économie et finances (14)

En ce qui concerne les diplômés de maîtrise, les formations choisies visent surtout la gestion de projets et les politiques publiques et municipales.

Nous pouvons regrouper les domaines d'études des diplômés présentement aux études en diverses catégories (Figure 2) : celles étroitement liées à l'urbanisme, celles qui touchent des formations visant une spécialisation et qui sont complémentaires à l'urbanisme et finalement, les disciplines davantage associées à l'administration. Les formations en gestion, particulièrement en gestion de projets d'aménagement (5 répondants), sont particulièrement prisées par les diplômés en urbanisme. Les disciplines associées à l'environnement et au développement durable demeurent aussi attrayantes (4 répondants), tout comme celles qui touchent directement l'administration publique (6 répondants).

Figure 2 Domaines d'études des diplômés présentement aux études



3.2 Répondants en recherche d'un emploi en lien avec l'urbanisme

L'enquête demandait aux diplômés de se prononcer sur le domaine prioritaire dans lequel ils cherchaient un emploi en urbanisme (Tableau 8). L'urbanisme municipal et l'aménagement urbain (dont le design urbain et la revitalisation urbaine) sont les domaines les plus recherchés. Toutefois, chez les diplômés de baccalauréat c'est l'urbanisme municipal qui domine, alors que chez les diplômés de maîtrise, l'urbanisme municipal est le deuxième choix, après l'aménagement urbain. Chez les diplômés du baccalauréat, l'entrée dans la profession continue donc de se faire à travers le milieu municipal, comme cela avait déjà été observé lors de l'enquête précédente. La planification des transports et des déplacements continue à être un domaine prisé par nos diplômés, tout comme l'aménagement du territoire en général.

Tableau 8 Domaines recherchés des diplômés du baccalauréat et de la maîtrise à la recherche d'un emploi en urbanisme

	Baccalauréat		Maîtrise	
	N	%	N	%
Domaines recherchés	53	100%	40	100%
Aménagement du territoire	8	15%	6	15%
Aménagement récréo-touristique et culture	1	2%	-	-
Aménagement urbain dont design urbain et revitalisation urbaine	9	17%	11	28%
Coopération internationale (PED)	-	-	2	5%
Développement immobilier	4	8%	-	-
Environnement et développement durable	6	11%	1	3%
Habitation et cadre de vie	1	2%	1	3%
Patrimoine	1	2%	1	3%
Planification des transports et mobilité	6	11%	5	13%
Urbanisme municipal	14	26%	7	18%
Autre	3	6%	4	10%
Non disponible	-	-	2	5%

De manière générale, on constate que les diplômés qui cherchent un emploi dans le domaine de l'urbanisme, ne sont pas à la recherche d'emploi depuis longtemps. Chez les diplômés récents (qui ont obtenu leur diplôme entre 2006 et 2010), presque la moitié des diplômés du baccalauréat sont à la recherche d'un emploi en urbanisme depuis moins de 4 mois (Tableau 9). Chez les diplômés récents de maîtrise, il semblerait que la recherche d'emploi soit un peu plus longue. À noter toutefois que 9 diplômés récents du baccalauréat (2 chez les diplômés de maîtrise) sont à la recherche d'un emploi en lien avec l'urbanisme depuis plus de 15 mois, ce qui est très long. En ce qui concerne les répondants ayant obtenu leur diplôme avant 2010, on peut seulement constater que la majeure partie des diplômés sont à la recherche d'un emploi depuis moins d'un an. Ces données peuvent être analysées conjointement avec les celles relatives au cheminement des diplômés par rapport à l'emploi (section 5) pour avoir un portrait plus complet.

Tableau 9 Durée de la recherche d'emploi chez les diplômés à la recherche d'un emploi en urbanisme

	Diplômés 2006-2010		Diplômés 2011-2015	
	Baccalauréat	Maîtrise	Baccalauréat	Maîtrise
Moins de 4 mois	6	1	17	12
4 à 6 mois	2	3	3	3
7 à 9 mois	0	0	2	4
10 à 12 mois	1	2	3	6
13 à 15 mois	0	0	1	3
Plus de 15 mois	8	2	9	2
Non disponible	1	1	0	1
Total	18	9	35	31

4. Situation des répondants en situation d'emploi

Cette partie met l'accent sur les diplômés de baccalauréat et de maîtrise, car les nombres permettent davantage une telle ventilation. Nous avons retiré du tableau des diplômés de baccalauréat les répondants qui possèdent aussi un diplôme de maîtrise en urbanisme pour les classer seulement au niveau de la maîtrise.

4.1 Nature des emplois occupés

Parmi les diplômés récents du baccalauréat, 79% sont en situation d'emploi, un pourcentage qui passe à 92% pour les diplômés de 2010 ou avant. On observe une situation un peu plus avantageuse pour les diplômés de la maîtrise, avec des taux de 87% et 97% respectivement. Comme nous avons pu voir précédemment, l'occupation d'un emploi n'est pas une activité exclusive, elle est souvent jumelée à la réalisation d'études. Aussi, nos diplômés de baccalauréat et de maîtrise occupent un emploi à temps plein (4 ou 5 jours par semaine) dans la majorité des cas (81% chez les diplômés du baccalauréat et 93% chez les diplômés de la maîtrise).

La majorité des diplômés occupe un emploi régulier ou permanent (Tableau 10). Chez les diplômés récents, un certain nombre de diplômés occupe un emploi à titre de stagiaire, surtout chez les diplômés de baccalauréat (8%). On observe aussi une proportion plus importante d'emplois contractuels et temporaires chez les diplômés récents de maîtrise (32%). Finalement, mentionnons une proportion importante de diplômés qui n'ont pas répondu à cette question, ce qui diminue les taux dans les autres catégories de réponse.

Tableau 10 Statut d'emploi des diplômés ayant un emploi

	Diplômés 2006-2010				Diplômés 2011-2015			
	Baccalauréat		Maîtrise		Baccalauréat		Maîtrise	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Contractuel ou temporaire	12	18%	12	38%	12	16%	22	32%
Employé régulier ou permanent	51	78%	20	63%	41	55%	38	55%
Stagiaire	-	-	-	-	6	8%	1	1%
Autre	-	-	-	-	2	3%	4	6%
Non disponible	2	3%	-	-	13	18%	4	6%
Total	65	100%	32	100%	74	100%	69	100%

4.2 Lieu d'emploi

Les diplômés récents qui occupent présentement un emploi travaillent majoritairement au Québec : 93 % pour des diplômés du baccalauréat et 87 % des diplômés de maîtrise. Chez les quatre diplômés de la maîtrise qui travaillent à l'étranger, trois travaillent en France et un en Colombie. Ce sont bien souvent les pays d'origine de ces diplômés, qui retournent travailler dans leur pays.

Il est important de mentionner qu'il est possible que les diplômés qui travaillent présentement à l'extérieur du Québec aient été difficiles à rejoindre lors de la constitution de la liste d'adresses de courriel qui ont servi à pour envoyer l'invitation à répondre au questionnaire. Ce faisant, il existe un biais de sélection potentielle et par conséquent, les réponses obtenues sur le lieu d'emploi ne dressent pas un portrait de la situation aussi précis qu'on l'aurait souhaité.

La grande région de Montréal est un bassin d'emploi important pour les diplômés récents (2011-2015) qui travaillent au Québec. Parmi eux, 51 % des diplômés du baccalauréat et 63 % des diplômés de la maîtrise travaillent présentement sur l'île de Montréal. La Montérégie est le deuxième lieu à concentrer le plus de diplômés : 28% des diplômés du baccalauréat et 12% des diplômés de la maîtrise. En troisième rang, on trouve l'Abitibi-Témiscamingue (3%), les Laurentides (3%) et la région de Laval (3%) pour les diplômés du baccalauréat et Lanaudière (8%) et la région de Québec (7%) pour les diplômés de la maîtrise. Ces chiffres mettent de l'avant une importante diversité de milieux où travaillent les diplômés.

4.3 Principaux employeurs

Nous n'avons pas observé de variation importante entre les diplômés récents et les autres, les données sont donc présentées de manière agrégée. Les répondants en situation d'emploi occupent des emplois variés, mais ils travaillent surtout dans le

secteur public (Tableau 11). Les municipalités représentent le principal employeur : 35% chez les diplômés du baccalauréat et 22% chez les diplômés de la maîtrise. Le milieu municipal constitue souvent la porte d'entrée à la profession pour les diplômés en urbanisme, il n'est donc pas étonnant qu'il s'agisse du principal employeur. Les structures régionales (MRC, CMM, etc.) emploient aussi une part importante des diplômés : 12% des diplômés du baccalauréat et de la maîtrise en situation d'emploi y travaillent. Les agences gouvernementales au niveau fédéral et provincial emploient respectivement 15% des diplômés du baccalauréat et 16% des diplômés de la maîtrise. Les firmes d'experts conseil (urbanisme, génie, architecture) sont aussi un employeur important (15%) pour les diplômés de la maîtrise. Les diplômés du baccalauréat sont aussi présents dans ce type de firmes, mais dans une proportion moindre (12%). Finalement, 12% des diplômés de maîtrise travaillent dans des organismes sans but lucratif.

Tableau 11 Types d'employeurs pour les répondants en situation d'emploi

	Ensemble des diplômés			
	Baccalauréat		Maîtrise	
	N	%	N	%
Autre entreprise privée, veuillez préciser	7	5%	3	3%
Coopérative de travail	-	-	2	2%
Firme d'experts conseils	17	12%	15	15%
Gouvernement fédéral, incluant ses agences	2	1%	3	3%
Gouvernement provincial, incluant ses agences	12	9%	13	13%
Je suis travailleur autonome	6	4%	3	3%
Municipalité	48	35%	22	22%
Organisme para municipal	4	3%	3	3%
Organisme communautaire et à but non lucratif (OBNL)	4	3%	12	12%
Secteur immobilier, commercial et financier	7	5%	1	1%
Structure régionale (MRC, CMM, STM...)	16	12%	12	12%
Université, incluant les Chaires de recherche	1	1%	6	6%
Organisme ou entreprise à vocation internationale	-	-	2	2%
Non disponible	15	11%	4	4%
Total	139	100%	101	100%

Les emplois dans le milieu universitaire sont rares et semblent être une quasi-exclusivité des diplômés de la maîtrise (6%). Comme les deux formations offertes sont de nature professionnelle, ceci n'est pas étonnant. Les emplois dans le milieu

universitaire sont le plus souvent des emplois à temps partiel et constituent souvent des contrats temporaires.

Ces résultats montrent que les deux formations en urbanisme donnent aux diplômés accès à un vaste éventail de secteurs d'activité. Comme nous le verrons dans les pages suivantes, cette diversité s'observe aussi dans le type d'emploi occupé.

4.4 Type d'emploi

Les résultats de l'enquête nous montrent qu'il existe des variations importantes dans le type d'emplois occupés par les diplômés du baccalauréat et de la maîtrise, mais aussi, entre les diplômés récents (entre 2010 et 2015) et ceux plus anciens (2006-2010) (Tableau 12). Comme constaté lors de la première enquête, les diplômés de maîtrise occupent davantage des postes avec une plus grande responsabilité (chargé de projet, coordonnateur, gestionnaire cadre). Toutefois, on constate qu'avec le temps, les diplômés de baccalauréat semblent rattraper les diplômés de maîtrise dans ce type d'emplois; notamment pour les postes de chargé de projet. Alors que chez les diplômés récents l'écart entre la maîtrise et le baccalauréat était de 18 points de pourcentage pour ce type d'emploi, l'écart n'est plus que de 7 points de pourcentage chez les diplômés d'avant 2010. Chez les diplômés qui occupent un poste de gestion, les diplômés du baccalauréat sont même plus nombreux que ceux de la maîtrise à occuper ce type de poste avec les années (8% contre 3%). Parmi les facteurs explicatifs, nous pouvons mentionner la forte proportion (40%) de diplômés de baccalauréat qui mentionnaient être aux études lors de la première enquête. Au moment de réaliser cette deuxième enquête, il est fort probable que ces diplômés aient fini leur formation complémentaire, leur donnant ainsi une position plus avantageuse que s'ils avaient seulement eu un diplôme de baccalauréat.

Tableau 12 Type d'emploi occupé

	Diplômés 2006-2010				Diplômés 2011-2015			
	Baccalauréat		Maîtrise		Baccalauréat		Maîtrise	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Analyste	5	8%	-	-	3	4%	3	4%
Chargé de projet	8	12%	6	19%	7	10%	19	28%
Chercheur ou agent de recherche	1	2%	1	3%	2	3%	4	6%
Conseiller ou consultant	18	27%	13	41%	12	16%	13	19%
Inspecteur municipal	9	14%	1	3%	10	14%	4	6%
Poste administratif	5	8%	-	-	6	8%	1	1%
Préposé à l'urbanisme	1	2%	-	-	4	5%	-	-
Technicien	4	6%	1	3%	7	10%	3	4%
Coordonnateur	4	6%	4	13%	2	3%	3	4%
Urbaniste ou Aménagiste	2	3%	3	9%	5	7%	4	6%
Gestionnaire (cadre)	5	8%	1	3%	2	3%	6	9%
Enseignant	-	-	2	6%	-	-	2	3%
Autre	2	3%	-	-	2	3%	2	3%
Emploi aucunement relié à l'urbanisme	1	2%	-	-	7	10%	3	4%
Non disponible	1	2%	-	-	4	5%	2	3%
Total	66	100%	32	100%	73	100%	69	100%

Ce tableau illustre bien l'importance qu'occupe l'urbanisme municipal dans la vie professionnelle de nos diplômés. Ainsi, les postes d'inspecteur municipal, préposé à l'urbanisme et technicien sont plus fréquents chez les diplômés récents de baccalauréat (29%) que de maîtrise (10%). Toutefois, comme mentionné auparavant, les diplômés de baccalauréat semblent voir ce type de poste comme une étape logique dans leur vie professionnelle, puisqu'ils ne sont plus que 22% à occuper ces postes chez les diplômés plus anciens.

Deux éléments nouveaux sont à mentionner. Le premier, concerne une proportion (timide) de diplômés à travailler dans le milieu académique comparativement à la première enquête. Que ce soit comme enseignant pour les étudiants de maîtrise (3% pour les diplômés récents et 6% pour les autres) ou bien comme chercheur ou agent de recherche, particulièrement chez les diplômés de la maîtrise. Les chiffres étant très faibles, il faut toutefois analyser ces données avec précaution. Le deuxième point concerne une proportion un peu plus élevée de diplômés récents qui occupent un emploi aucunement relié à l'urbanisme : 4% pour les diplômés de maîtrise et 10% pour les diplômés de baccalauréat. Si bien chez les diplômés de baccalauréat ceci peut être associé à l'occupation d'un emploi temporaire à temps partiel durant des études, la situation devrait être surveillée pour les diplômés de la maîtrise.

4.5 Les champs d'activité reliés à l'urbanisme

Parmi les diplômés qui sont présentement en situation d'emploi, la grande majorité travaille dans un champ d'activité relié à l'urbanisme (81% pour les diplômés du baccalauréat et 90% pour ceux de la maîtrise). Les secteurs dominants sont l'urbanisme municipal (25%), l'aménagement du territoire (13%) et la planification des transports et des déplacements (14%). Plusieurs diplômés œuvrent aussi dans des champs plus spécifiques comme l'aménagement et le design urbains (6%) ou bien le développement immobilier et l'habitation (7%). Le Tableau 13 permet de mettre de l'avant la très grande diversité des champs d'activité couverts par les diplômés en urbanisme.

Tableau 13 Champs d'activité des diplômés en situation d'emploi

	Ensemble des diplômés			
	Baccalauréat		Maîtrise	
	N	%	N	%
Aménagement du territoire	18	13%	14	14%
Urbanisme municipal	46	33%	15	15%
Planification des transports et déplacements	15	11%	18	18%
Développement immobilier, habitation	8	6%	10	10%
Environnement et développement durable	6	4%	1	1%
Aménagement urbain dont design urbain	6	4%	9	9%
Gestion	3	2%	1	1%
Architecture et design architectural	2	1%	1	1%
Développement économique	1	1%	3	3%
Santé publique	2	1%	3	3%
Aménagement récréo-touristique et culturel	1	1%	4	4%
Construction	-	-	1	1%
Geomatique	-	-	2	2%
Développement communautaire	-	-	4	4%
Revitalisation urbaine	-	-	2	2%
Autre champ d'activité	4	3%	3	3%
Non disponible	13	9%	2	2%
Pas dans le domaine de l'urbanisme	14	10%	8	8%
Total	139	100%	101	100%

On observe certaines différences entre les diplômés du baccalauréat et de la maîtrise. Si l'urbanisme municipal se démarque facilement en raison de la forte présence des diplômés du baccalauréat (33% contre 15% pour les diplômés de la maîtrise), certains champs d'activité semblent être davantage occupés par les diplômés de la maîtrise. Ceci est notamment le cas de la planification des transports (18% versus 11% pour les

diplômés du baccalauréat), mais aussi des emplois dans le champ de l'aménagement récréotouristique et culturel (4% versus 1%) et de l'aménagement et du design urbain (9% versus 4%). Malgré leur présence restreinte dans certains champs d'activité, les diplômés de la maîtrise sont présents dans plus de champs d'activité que les diplômés du baccalauréat. Ainsi, seuls les diplômés de la maîtrise occupent certains champs d'emploi : construction, géomatique, développement communautaire, revitalisation urbaine.

4.6 Principales tâches

Le travail des diplômés en urbanisme, tant de niveau baccalauréat que de niveau maîtrise, comporte une multitude de tâches. Nous avons demandé aux diplômés d'indiquer un maximum de trois tâches réalisées de manière régulière dans le cadre de leur emploi (Tableau 14). Dans l'ensemble, on observe que les tâches réalisées par les diplômés de baccalauréat ne diffèrent pas réellement de celles réalisées par les diplômés de la maîtrise. On peut regrouper les tâches en quatre grands groupes.

Le premier groupe rassemble les tâches associées à l'utilisation des divers outils juridiques et règlements utilisés en urbanisme (outils, réglementation municipale). Les diplômés du baccalauréat réalisent plus souvent ces tâches que ceux de la maîtrise (84 mentions contre 39).

Deux groupes de tâches dominant chez nos répondants. Un groupe qui réunit les tâches associées à la réalisation de recherches et analyses (réalisation d'inventaires, recherche, études de localisation, études environnementales). Cette catégorie est très fréquente, surtout chez les diplômés de la maîtrise (74 mentions pour ceux de baccalauréat et 75 pour ceux de maîtrise). L'autre groupe intègre les tâches associées à la planification, la conception et la mise en œuvre (gestion de projets, planification et évaluation, suivi et évaluation, conception). Les tâches qu'on trouve dans ces deux groupes sont celles le plus souvent mentionnées par nos diplômés (82 mentions pour ceux de baccalauréat et 80 pour ceux de maîtrise).

Finalement, les diplômés réalisent aussi des tâches associées au travail de consultation publique (activités de consultation et de concertation) Ces activités demeurent plus marginales (40 mentions pour les diplômés de baccalauréat et 38 mentions pour ceux de maîtrise).

Tableau 14 Principales tâches réalisées par les diplômés dont l'emploi est en lien avec l'urbanisme

	Ensemble des diplômés	
	Baccalauréat N	Maîtrise N
Outils et réglementation		
Élaborer des outils d'urbanisme (Schémas, plans, règlements...)	42	25
Appliquer la réglementation municipale en vigueur et octroyer des	42	14
Recherches et analyses		
Procéder à des inventaires et analyses préliminaires	37	33
Faire de la recherche	24	33
Réaliser des études environnementales	5	3
Procéder à des études de localisation d'entreprises, de commerces, d'institutions, etc.	8	6
Planification et mise en œuvre		
Planifier, localiser et évaluer des projets d'infrastructures et d'équipements (axes transport, équipements collectifs, parcs, espaces verts et bleus)	22	23
Élaborer et mettre en œuvre des plans et stratégies d'aménagement ou de développement économique et en assurer le suivi et leur évaluation	19	19
Évaluer ou concevoir (design urbain) des projets urbains	16	12
Gérer des projets urbains et d'aménagement du territoire	25	26
Travail de consultation		
Coordonner des processus de concertation	15	17
Animer des assemblées publiques ou autres activités de	22	15
Autres tâches	3	6
Pas de lien avec l'urbanisme	13	7
Total	293	239

5. Le cheminement des répondants depuis l'obtention du diplôme en urbanisme

5.1 Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention du diplôme

La majorité des diplômés déclarent avoir occupé un emploi en lien avec l'urbanisme après l'obtention de leur diplôme. Toutefois, on observe quelques disparités entre les diplômés du baccalauréat et ceux de la maîtrise, ainsi qu'entre les périodes d'obtention du diplôme (2006-2010 ou 2011-2015). Chez les diplômés ayant obtenu leur diplôme récemment (2011-2015), 83% des diplômés du baccalauréat et 77% des diplômés de la maîtrise ont déjà occupé au moins un emploi. Si on regarde exclusivement les emplois en lien avec leur formation en urbanisme, les pourcentages diminuent à 62% et 67% respectivement. Chez les diplômés ayant obtenu leur diplôme entre 2006 et 2010, la situation est plus positive : 94% des diplômés du baccalauréat et

des diplômés de maîtrise ont déjà occupé un emploi. Si on considère uniquement les emplois en lien avec l'urbanisme, le pourcentage diminue légèrement pour se situer à 87% pour les diplômés du baccalauréat et à 88% pour les diplômés de la maîtrise. Si on regarde exclusivement les emplois liés à l'urbanisme occupés par les diplômés récents (2011-2015), on constate que 56% des diplômés du baccalauréat et 61% des diplômés de la maîtrise ont eu entre 1 et 2 emplois, 5% ont eu entre 3 et 4 emplois et 1 diplômé de la maîtrise a eu 7 emplois.

5.2 L'obtention du premier emploi

Le premier emploi en lien avec l'urbanisme, tel que déclaré par les répondants ayant reçu leur diplôme entre 2011 et 2015, a été obtenu surtout suite à un processus de réseautage, que ce soit dans un réseau personnel, professionnel ou académique (Tableau 15). Le réseautage semble donner davantage de résultats chez les diplômés récents du baccalauréat, puisque 25% ont obtenu un premier emploi en urbanisme grâce à ces réseaux, contre 18% des diplômés de la maîtrise. Répondre directement à une offre d'emploi demeure la meilleure façon de dénicher un premier emploi en urbanisme; la méthode a été efficace chez 30% des diplômés de baccalauréat et 23% des diplômés de la maîtrise. Le stage continue à être une porte d'entrée efficace pour les diplômés, puisque 20% des diplômés du baccalauréat et 13% de ceux de la maîtrise ont obtenu leur premier emploi en urbanisme par ce moyen.

Tableau 15 Moyens d'obtention du premier emploi en lien avec l'urbanisme

	Diplômés après 2010			
	Baccalauréat		Maîtrise	
	N	%	N	%
Dépôt de CV sur un site Internet d'entreprise	1	2%	3	6%
Programme des nouveaux diplômés (Québec)	1	2%	1	2%
Recherches personnelles	12	21%	16	31%
Relations personnelles	9	16%	5	10%
Réponse à une offre d'emploi	17	30%	12	23%
Réseau professionnel sur Internet (Ex. LinkedIn, Academia, etc.)	2	4%	-	-
Réseautage académique	3	5%	4	8%
Stage	11	20%	7	13%
Inscription à une banque d'emplois	-	-	1	2%
Rédaction d'un mémoire ou d'un travail dirigé	-	-	3	6%
Autre	2	4%	1	2%
ND	16	29%	7	13%
Total	56	100%	52	100%

Nous avons analysé le temps requis pour trouver un premier emploi en urbanisme en séparant les diplômés récents (2011-2015) des diplômés plus anciens (2006-2010)². Presque 50% des diplômés du baccalauréat et de maîtrise qui ont trouvé un emploi lié à l'urbanisme l'ont fait moins de 4 mois après leur début de recherche d'emploi, quelle que soit la période de diplomation (Tableau 16). La situation semble s'être détériorée légèrement pour les diplômés récents du baccalauréat, puisque 56% des répondants ayant obtenu leur diplôme en 2010 ou avant avaient trouvé un emploi en lien avec l'urbanisme en moins de 4 mois, alors que ce pourcentage est de 46% pour les diplômés récents.

On constate que de manière générale, les diplômés de la maîtrise qui trouvent un emploi en lien avec l'urbanisme le font dans une période de temps plus courte que les diplômés du baccalauréat, puisque 75% trouvent un emploi à l'intérieur d'une période de 6 mois (55% pour les diplômés du baccalauréat).

Tableau 16 Temps requis pour un premier emploi en urbanisme

	Diplômés 2006-2010				Diplômés 2011-2015			
	Baccalauréat		Maîtrise		Baccalauréat		Maîtrise	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Moins de 4 mois	40	56%	19	46%	34	46%	28	47%
4 à 6 mois	8	11%	7	9%	7	9%	17	28%
7 à 9 mois	5	7%	0	7%	5	7%	3	5%
10 à 12 mois	5	7%	0	8%	6	8%	2	3%
Plus de 12 mois	6	8%	3	8%	6	8%	3	5%
Non disponible	7	10%	4	22%	16	22%	7	12%
Total	71	100%	33	100%	74	100%	60	100%

La très grande majorité des diplômés trouvent leur premier emploi au Québec (38% des diplômés du baccalauréat et 87% des diplômés de la maîtrise). Seuls quelques étudiants trouvent leur premier emploi ailleurs au Canada ou à l'étranger. Pour les diplômés dont le premier emploi en urbanisme se trouve au Québec, celui-ci se trouve surtout sur l'île de Montréal (40% des diplômés de baccalauréat et 49% des diplômés de maîtrise). La Montérégie constitue le deuxième bassin d'emploi pour les diplômés du baccalauréat (23%). Pour les diplômés de la maîtrise, 10% des diplômés trouvent un premier emploi dans la Montérégie et 10% dans Lanaudière.

Chez les diplômés récents du baccalauréat (2011-2015), seulement 1 étudiant (sur un total de 58) a obtenu son premier emploi en lien avec l'urbanisme en dehors du

² Les diplômés qui n'ont jamais occupé un emploi en urbanisme mais qui sont tout de même en situation d'emploi ne sont pas considérés dans les calculs.

Québec. Chez les diplômés récents de la maîtrise, le Québec constitue aussi le principal lieu où a été trouvé le premier emploi en lien avec l'urbanisme, mais dans une proportion moindre (48/53), 2 diplômés ont trouvé leur premier emploi ailleurs au Canada et 3 dans un autre pays (Guyane, France, Colombie).

Si nous analysons plus finement les territoires où les répondants ont trouvé leur premier emploi en urbanisme au Québec, on constate que pour dénicher ce premier emploi, certains diplômés sont prêts à se déplacer en dehors des grands centres. Ainsi, chez les diplômés qui ont déniché leur premier emploi lié à l'urbanisme au Québec, 39% des diplômés du baccalauréat et 57% des diplômés de la maîtrise ont occupé leur premier emploi sur l'île de Montréal. La Montérégie arrive en deuxième rang chez les diplômés du baccalauréat (30%) et chez les diplômés de la maîtrise, c'est Lanaudière qui constitue la deuxième région d'embauche la plus importante (15%).

6. Revenu annuel des répondants

Les données relatives au revenu concernent uniquement les diplômés qui travaillent à temps plein, quel que soit le secteur d'activité (Tableau 17). Chez les diplômés récents (2011-2015), 46% des diplômés du baccalauréat ont un revenu entre \$40 000 et \$49 000. Ce taux n'est que de 25% chez les diplômés de la maîtrise. Les revenus semblent augmenter plutôt rapidement avec le temps. Ainsi, chez les diplômés ayant obtenu leur diplôme entre 2006 et 2011, 34% des diplômés du baccalauréat ont un revenu entre \$50 000 et \$59 000. Chez les diplômés de la maîtrise, 29% des diplômés ont un revenu entre \$60 000 et \$69 000.

Tableau 17 Revenu des diplômés à temps plein

	Diplômés avant ou en 2010				Diplômés 2011-2015			
	Baccalauréat		Maîtrise		Baccalauréat		Maîtrise	
Moins de 10 000 \$	-	-	-	-	1	2%	-	-
10 000 \$ à 19 999 \$	-	-	1	4%	1	2%	-	-
20 000 \$ à 29 999 \$	-	-	1	4%	4	9%	8	13%
30 000 \$ à 39 999 \$	4	6%	1	4%	10	22%	12	20%
40 000 \$ à 49 999 \$	10	16%	2	7%	21	46%	15	25%
50 000 \$ à 59 999 \$	21	34%	7	25%	8	17%	14	23%
60 000 \$ à 69 999 \$	16	26%	8	29%	2	4%	8	13%
70 000 \$ à 79 999 \$	8	13%	4	14%	0	0%	4	7%
80 000 \$ et plus	3	5%	4	14%	0	0%	-	-
Total	62	100%	28	100%	46	100%	61	100%
Non disponible			3		3		2	

Note : Les effectifs étant très faibles dans certains rangs de revenu, il faut considérer ces données avec une certaine réserve.

Les revenus moyens sont clairement supérieurs chez les diplômés de la maîtrise. Ainsi, le revenu moyen des diplômés récents du baccalauréat est de \$43 152 alors que chez les diplômés de la maîtrise il est de \$47 295, soit un écart d'un peu plus de \$4000. Cet écart d'un peu plus de \$4000 semble diminuer avec le temps, puisque chez les diplômés d'avant 2010, le revenu moyen est de \$58 952 pour les diplômés du baccalauréat et de \$61786 chez les diplômés de la maîtrise, soit un écart de moins de \$3000.

7. Membres d'un ordre professionnel et participation communautaire

Les diplômés de baccalauréat et de maîtrise en urbanisme donnent aux diplômés la possibilité de devenir membres de l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ). Lors de la première enquête, cette information n'avait pas été collectée, nous présentons donc les résultats à ce sujet de manière séparée pour les diplômés récents (2011-2015) et anciens (2006-2010) (Tableau 18). Nous avons vu dans les sections précédentes que les retombées professionnelles des deux formations sont très vastes, et ne semblent pas toujours exiger d'être membre de l'OUQ. Les résultats de l'enquête confirment ceci : moins de 50% des diplômés sont membres de l'OUQ ou en voie de le devenir.

Tableau 18 Membres en règle ou stagiaires de l'Ordre des urbanistes du Québec

	Diplômés avant ou en 2010				Diplômés 2011-2015			
	Baccalauréat		Maîtrise		Baccalauréat		Maîtrise	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Membre régulier	27	38%	13	39%	6	6%	13	16%
Urbaniste-stagiaire	7	10%	3	9%	22	23%	8	10%
Non	35	49%	14	42%	47	50%	50	63%
Non disponible	2	3%	3	9%	19	20%	8	10%
Total	71	100%	33	100%	94	100%	79	100%

Chez les répondants ayant obtenu leur diplôme en 2010 ou avant, seulement 38% des diplômés du baccalauréat et 39% des diplômés de la maîtrise étaient membres de l'OUQ au moment de l'enquête. Si on ajoute les diplômés qui suivent un stage pour devenir des urbanistes, alors ce pourcentage passe à 48%.

Chez les diplômés récents (2011-2015), la situation diffère un peu. Si on regroupe les diplômés qui sont déjà membres de l'OUQ et ceux qui sont en stage, les pourcentages sont de 30% pour les diplômés du baccalauréat et 27% pour ceux de la maîtrise. Puisque le fait d'avoir un diplôme de maîtrise permet aux diplômés d'avoir accès à l'OUQ après seulement un an comme urbaniste-stagiaire, il n'est pas étonnant de constater que 16% des diplômés récents de maîtrise soient déjà membres réguliers de l'Ordre (contre 6% chez les diplômés récents du baccalauréat). Il importe de considérer que 20% des diplômés récents du baccalauréat et 10% des diplômés récents de la maîtrise n'ont pas répondu à cette question.

Il est possible que chez les diplômés récents, la pertinence d'appartenir à l'ordre professionnel ne soit pas encore marquante, puisqu'ils ne sont qu'en début de carrière ou encore aux études (surtout pour les diplômés du baccalauréat). De plus, comme on l'a vu dans le Tableau 11, les diplômés en urbanisme travaillent dans une multitude de secteurs, où l'appartenance à l'OUQ n'est pas toujours nécessaire. Toutefois, puisque le milieu municipal continue à être une porte d'entrée majeure pour nos diplômés, un travail de sensibilisation à l'importance d'appartenir à l'OUQ, semble nécessaire.

Un petit nombre diplômés sont membres d'autres ordres professionnels, parfois sans lien direct avec l'urbanisme. Chez les diplômés ayant obtenu un baccalauréat en urbanisme, on trouve : l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (1), l'Association québécoise d'urbanisme (1), l'Ordre des conseillers en Ressources Humaines et en Relations Industrielles Agréés du Québec (1), l'Institut canadien des évaluateurs (1), l'Association des aménagistes régionaux du Québec (1) et le Planning Institute of British Columbia (1). Chez les diplômés de la maîtrise, les autres ordres professionnels sont : l'Association des architectes paysagiste du Québec (1), l'Ordre des ingénieurs du Québec (1), l'Association des aménagistes régionaux du Québec (1), l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec (1) et l'Institut canadien des urbanistes (1). Ces données sont le reflet du caractère multidisciplinaire de la profession.

L'urbanisme est une profession où la participation publique joue un rôle majeur. Les enjeux de la planification sont abordés directement dans le cursus des deux programmes et on s'attend à ce que nos diplômés continuent à participer d'une manière ou d'une autre à des activités publiques et qu'ils mettent leurs compétences au profit de la communauté. C'est dans ce contexte qu'une question concernant la participation a été introduite dans la deuxième enquête. À la question « Vous-êtes-vous engagé à titre personnel à travers une des activités de participation publique ci-dessous? », 36% des diplômés du baccalauréat et 44% des diplômés de la maîtrise ont répondu par l'affirmative. Les diplômés du baccalauréat et de la maîtrise participent surtout aux séances du conseil municipal de leur quartier en lien avec des modifications à la réglementation en cours (33 mentions sur 107 pour le baccalauréat et 17 mentions sur 79 pour la maîtrise). Chez les diplômés du baccalauréat, la participation à un comité consultatif d'urbanisme est très importante (20 mentions sur 107). Chez les diplômés de la maîtrise, ce sont les consultations organisées par le BAPE ou l'OCPM qui sont les plus courues (15 mentions sur 79). Finalement, 32 diplômés du baccalauréat et 33 diplômés de la maîtrise ont affirmé participer à d'autres activités de consultation publique, sans donner plus de précisions.

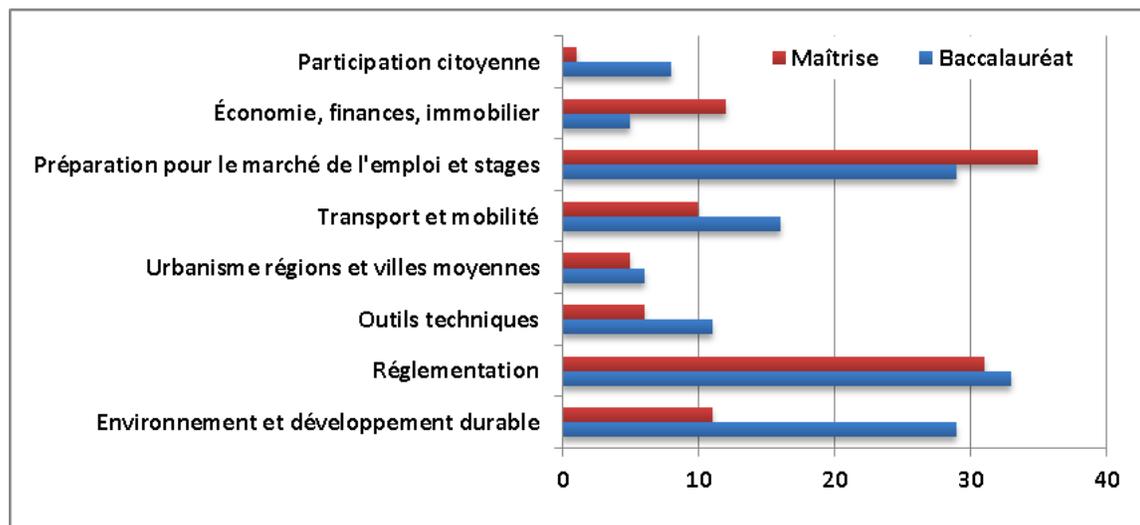
Outre une participation aux activités de consultation publique régulières, certains diplômés en urbanisme mettent aussi à profit leurs compétences en urbanisme au profit de la collectivité à travers d'autres activités. Ainsi, 16% des diplômés du baccalauréat et 26% des diplômés de la maîtrise ont affirmé s'être déjà engagé dans des activités communautaires dans lesquelles ils mettaient à profit leurs compétences en urbanisme. Les activités sont extrêmement diverses, mais elles concernent surtout

une participation au sein de divers comités (tourisme, patrimoine, transport, environnement), la collaboration au sein d'organismes sans but lucratif (Vélo-Québec, Transport 2000, entre autres) et des implications au sein de leur quartier (ruelles vertes, charrettes, activités d'urbanisme tactique, etc.).

8. Les enjeux prioritaires selon les diplômés à aborder dans une perspective d'amélioration du programme

La dernière question de l'enquête invitait les répondants à indiquer quels étaient les enjeux qui devaient être abordés davantage dans les programmes en urbanisme au sein de l'École (Figure 3).

Figure 3 Principaux enjeux soulevés par les diplômés (fréquence)



Une meilleure connaissance de la réglementation, des lois et des documents de planification qui sont utilisés en urbanisme constitue sans contredit un désir des diplômés et ce, tant chez les diplômés du baccalauréat (33 mentions) que de maîtrise (31 mentions). On fait ici référence non seulement au cadre juridique de l'urbanisme au Québec, mais plus spécifiquement à tous les documents qui encadrent l'urbanisme municipal (LAU, zonage) mais aussi à la rédaction de documents (avis, règlements), à la lecture de la jurisprudence et au travail spécifique d'inspecteur municipal. Chez les diplômés du baccalauréat, ces réponses sont cohérentes avec l'importante proportion de diplômés qui travaillent dans le milieu municipal (Tableau 11 et Tableau 12). Chez les diplômés de maîtrise, il semble y avoir aussi une demande de formation à ce niveau, même si ces diplômés ne travaillent pas majoritairement dans le milieu municipal.

Les diplômés du baccalauréat et ceux de la maîtrise ont aussi mentionné la nécessité d'avoir une meilleure préparation pour le marché de l'emploi et d'avoir de meilleurs

liens avec le milieu professionnel, notamment à travers les stages (29 mentions et 35 mentions respectivement). Il faut rappeler que les stages constituent une porte d'entrée au marché de l'emploi pour les diplômés (Tableau 15), tant du côté du baccalauréat que de la maîtrise. Depuis deux ans, une journée de rencontre avec des professionnels diplômés à l'intention des étudiants du baccalauréat. À cette occasion, des diplômés de l'École qui sont en situation d'emploi sont invités à venir partager leur expérience avec les étudiants de troisième année du baccalauréat. L'activité est appréciée des étudiants, car elle leur donne un aperçu des débouchés concrètes de leur formation. Il faudrait peut-être envisager de réaliser une activité similaire auprès des étudiants de la maîtrise.

Certains thèmes précis ressortent clairement comme prioritaires chez les diplômés. Les enjeux en lien avec l'environnement sont le plus souvent mentionnés chez les diplômés du baccalauréat (29 mentions). Ceci touche évidemment le développement durable et la protection générale de l'environnement, mais aussi des dossiers plus spécifiques comme la gestion et la préservation des cours d'eau, ainsi que des milieux naturels et agricoles. Chez les diplômés de la maîtrise, les enjeux liés à l'environnement sont aussi mentionnés, mais dans une plus faible mesure (11 mentions). Les enjeux de transport et mobilité sont soulevés surtout du côté du baccalauréat (16 mentions), tandis que l'économie, les finances et l'immobilier sont soulevés surtout par les diplômés de la maîtrise (12 mentions). Fait à noter, les diplômés souhaitent voir une adaptation de la formation pour mieux répondre aux besoins de l'urbanisme en région ou dans les villes moyennes (11 mentions). Parmi les autres enjeux, mentionnons la participation citoyenne, la densification, les enjeux de gouvernance métropolitaine et la gestion de projets.

La maîtrise des outils techniques de géomatique et de conception couramment utilisés dans la profession (ArcGIS, AutoCAD), mais aussi des outils qui permettent aux diplômés de préparer des documents de manière professionnelle (Photoshop, InDesign, Sketchup, etc.) constitue un enjeu prioritaire pour un certain nombre de diplômés (11 mentions chez les diplômés du baccalauréat et 6 mentions chez les diplômés de la maîtrise). Chez les diplômés de la maîtrise, on a aussi soulevé que ces cours étaient particulièrement importants pour les étudiants qui n'ont pas une formation en urbanisme ou une autre discipline de l'aménagement. Plusieurs mentions ciblent directement la production de matériel cartographique et l'utilisation des systèmes d'information géographique. Par ailleurs, puisque les diplômés ayant répondu au sondage ont déjà pu tirer profit des capsules infographiques développées pour leur donner un appui au niveau des logiciels infographiques utilisés en urbanisme, une évaluation plus précise des enjeux touchant ces cours serait peut-être à envisager.

La collaboration avec d'autres disciplines de l'aménagement, mais aussi avec des disciplines complémentaires (par exemple à l'école polytechnique) est perçue comme un enjeu important par plusieurs répondants du baccalauréat et de la maîtrise. Ceci est

parfaitement cohérent avec le fait que nombreux diplômés vont chercher des formations complémentaires après un passage au sein de l'École (Tableau 8).

9. Conclusion

Les résultats de cette deuxième enquête auprès des diplômés nous ont permis de dresser un portrait de l'insertion professionnelle des diplômés récents (qui ont obtenu leur diplôme entre 2011 et 2015), mais aussi d'analyser l'évolution de divers paramètres par rapport à la première enquête menée en 2010.

Les diplômés en urbanisme de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage sont principalement québécois (82%). Même s'ils continuent à travailler au sein de l'île de Montréal (environ 50%), on constate une relative décentralisation des emplois comparativement à la première enquête, notamment vers la Montérégie (28% des diplômés du baccalauréat et 12% des diplômés de la maîtrise). Ce contexte d'emploi moins métropolitain, nous forcera à offrir aux étudiants en urbanisme des clés de lecture qui s'adaptent davantage à la réalité des villes moyennes.

Le placement des diplômés semble se faire rapidement, puisqu'environ 50% des diplômés trouvent un premier emploi en urbanisme moins de 4 mois après leur diplomation, une amélioration de 10 points de pourcentage par rapport à l'enquête précédente pour les diplômés du baccalauréat. Le réseautage constitue le principal moyen pour accéder à un emploi en lien avec l'urbanisme, surtout chez les diplômés du baccalauréat. Toutefois, il y a une demande réelle de la part des diplômés pour une meilleure intégration entre la formation offerte et les besoins du marché du travail. Si bien on a déjà commencé à donner réponse à ceci au niveau du baccalauréat, du travail reste encore à faire au niveau de la maîtrise.

Les emplois occupés sont très divers, mais le secteur municipal continue à jouer un rôle important pour débiter la vie professionnelle, surtout chez les diplômés du baccalauréat. De nombreux diplômés continuent à améliorer leurs compétences par le biais de nouvelles études. Si bien le diplôme de maîtrise continue à être le premier choix pour les diplômés du baccalauréat, de plus en plus de diplômés se tournent aussi vers les formations plus courtes. Les diplômés cherchent majoritairement des formations complémentaires à l'urbanisme, confirmant ainsi le caractère multidisciplinaire de la profession.

Même si les diplômés se placent rapidement au sein d'emplois en lien avec l'urbanisme, peu de diplômés activent les démarches pour devenir membres de l'Ordre des urbanistes du Québec. Pourtant, certains postes sont réservés aux gens qui portent le titre d'urbaniste. Le fait de ne pas être membre de l'Ordre peut constituer une barrière dans la carrière professionnelle, notamment pour les diplômés qui travaillent au sein du milieu municipal et paramunicipal, ou des firmes de consultants. Une meilleure communication auprès des futurs diplômés concernant l'importance de

pouvoir exercer en tant qu'urbaniste est nécessaire. Malgré ceci, les diplômés sont fortement impliqués au sein de la communauté. Que ce soit à travers des formules standard de consultations publiques, ou bien directement au sein de leur quartier, par leur engagement auprès d'organismes communautaires.

La formation dispensée au baccalauréat et à la maîtrise en urbanisme semble répondre aux besoins du marché du travail. Toutefois, les diplômés du baccalauréat semblent de plus en plus conscients de la nécessité d'avoir aussi une formation complémentaire pour améliorer leurs chances de dénicher un emploi dans un secteur qui les intéresse. Si bien les diplômés du baccalauréat se tournent davantage vers une maîtrise, les diplômés de la maîtrise vont chercher quant à eux des formations plus courtes et ciblées, de type certificat. Malgré ce portrait plutôt positif, il semble y avoir des éléments à améliorer, que ce soit au niveau de certains enseignements (notamment une meilleure connaissance des règlements en lien avec l'urbanisme), ou bien du contenu de certains cours (infographie et SIG), mais surtout, il semblerait que des liens plus étroits avec le milieu professionnel devront être mis de l'avant rapidement.